

Écrit par RA/HPN
Samedi, 14 Mars 2015 07:39



L'organisation politique Fanmi Lavalas veille aux grains. Elle soupçonne le Conseil électoral provisoire (CEP) suite à la soumission du calendrier électoral à l'Exécutif. Aussi a-t-elle rejeté les allégations imputant l'assassinat d'Oriel Jean au leader charismatique de cette structure, Jean Bertrand Aristide.

Fanmi Lavalas, indique la coordonnatrice nationale de cette structure, docteur Maryse Narcisse, s'apprête à participer aux prochaines compétitions électorales et les remporter haut la main. Cependant, lance-t-elle, le parti qu'elle représente se mobilisera en vue d'exiger la tenue des élections crédibles transparentes, inclusives et honnêtes.

Le directoire du parti de la majorité, poursuit-elle, est stupéfait de la décision du CEP de soumettre le calendrier électoral à l'Exécutif. Cet agenda qui, selon elle, devrait être définitif en ce qui concerne l'organisation des prochaines joutes dans le pays cette année sans en avoir discuté d'abord avec les partis politiques, principaux concernés par ces compétitions et sans prendre en considération les différentes recommandations de ces structures.

Pour remédier à cette situation, elle invite le CEP de concert avec l'Office national d'Identification à entreprendre des travaux permettant de crédibiliser les élections. C'est-à-dire, explique la coordonnatrice, épurer la liste électorale en supprimant les noms des personnes décédées notamment lors du cataclysme de janvier 2010 et inscrire ceux des compatriotes

Écrit par RA/HPN

Samedi, 14 Mars 2015 07:39

ayant atteint l'âge de la majorité comme le préconise la Constitution du 29 mars 1987.

Madame Narcisse ne partage pas l'avis de l'organe électoral concernant l'organisation de plusieurs scrutins cette année. Selon elle, le pays ne dispose pas suffisamment de ressources économiques qui lui permettraient d'organiser trois élections compte tenu de la dégradation des conditions socio-économiques de vie de la population.

Par ailleurs, elle rejette les allégations imputant le meurtre d'Oriel Jean à l'ex-président Jean Bertrand Aristide. Pour elle, il s'agit d'une manœuvre des « putschistes de 1991 » qui, explique-t-elle, s'inscrit dans le cadre d'une diversion politique enclenchée par ce secteur qui vise à détourner les yeux de la population sur la planification des « simulacres d'élections » qui seront néfastes au pays en accusant des innocents.

RA/HPN